



Paris, le 10 mars 2021

**JEAN-JACQUES
LOZACH**

*SÉNATEUR
DE LA CREUSE*

*RAPPORTEUR POUR
AVIS DU BUDGET DES
SPORTS*

**RÉGIS
JUANICO**

*DÉPUTÉ
DE LA LOIRE*

*VP DE LA
COMMISSION DES
AFFAIRES
CULTURELLES*

*CO-PRÉSIDENT DU
GROUPE DE TRAVAIL
SUR LES JOP DE 2024*



Objet : Reprise des évènements sportifs en plein air

Monsieur le Premier ministre,

95 % des évènements sportifs *outdoor* ont dû être annulés au cours de l'année 2020 en raison de la pandémie liée à la Covid 19 et à ses variants, contexte exceptionnel plaçant l'ensemble des acteurs de cet écosystème dans une situation de précarité économique et sociale particulièrement préoccupante.

Face au risque d'une année 2021 atone qui plane et menace directement plusieurs milliers d'emplois et d'évènements, plus d'un millier d'organisations au premier rang desquelles des fédérations majeures telles que le Cyclisme, l'Athlétisme ou le Triathlon se sont réunies au sein du Collectif Évènementiel Sportif Outdoor (CESO) et interrogent le bénéfice-risque lié à la tenue d'évènements sportifs en plein air. Comme elles, nous défendons l'idée qu'elles puissent progressivement mais rapidement reprendre.

En effet, le risque de transmission du virus en extérieur apparaît comme très faible lorsque les manifestations se déroulent selon des protocoles sanitaires éprouvés (mesures barrières) et qu'elles ne génèrent de surcroît pas de rassemblement statique, contraintes et obligations que ces fédérations ont démontré pouvoir surmonter et respecter comme en attestent celles organisées durant l'été 2020. Ces dernières ont prouvé qu'elles ne constituaient pas des foyers de contagion.



De surcroît, ces événements agissent comme de véritables catalyseurs pour les activités physiques et sportives régulières dont il est acquis qu'elles accroissent l'espérance de vie en bonne santé des pratiquants.

Aussi, Monsieur le Premier ministre, souhaitons-nous connaître les réponses que vous êtes en mesure d'apporter quant à la reprise par dérogation, entre la mi-avril et la mi-mai 2021, d'une série d'événements pilotes en plein air qui se tiendraient sur la base de protocoles sanitaires stricts, éprouvés, et de jauges réalistes basées selon le critère de densité. Ceux-ci produiraient des éléments scientifiques utiles pour les mois à venir, et redonneraient du souffle et des perspectives à la filière.

Enfin, au regard de la précarité de l'ensemble du secteur, il nous paraît essentiel de pouvoir conditionner le prolongement des différents dispositifs d'aides aux entreprises de l'événementiel jusqu'à la reprise de leurs activités.

Estimant que ce secteur sinistré a besoin de mesures fortes pour reconstruire son économie, nous comptons sur votre action et vous remercions de bien vouloir nous tenir informés de la suite que vous réserverez à ce courrier. Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre considération très distinguée.

Jean-Jacques LOZACH

Régis JUANICO

Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre

Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75 700 – Paris SP 07

PALAIS DU LUXEMBOURG
15, RUE DE VAUGIRARD – 75 291 PARIS CEDEX 06
TEL 01 42 34 29 63
JJ.LOZACH@SENAT.FR

ASSEMBLÉE NATIONALE
126, RUE DE L'UNIVERSITE – 75 355 PARIS 07 SP
TEL 01 40 63 06 12
REGIS.JUANICO@ASSEMBLEE-NATIONALE.FR